

| <i>Extrait du registre des délibérations</i> | | |
|--|---|---|
| Délibération – Comité syndical du 19 décembre 2023 | | |
| CONSEILLERS SYNDICAUX : EN EXERCICE : 21 PRESENTS : 15 VOTANTS : 16 QUORUM ADMIN GAL : 11 | PRESENTS : FRANÇOISE VIGUET-CARRIN, RAPHAEL THEVENON, COLETTE GONTHARET, FREDERIC REY, SEBASTIEN VIOLI, CLAUDE REVIL-BAUDARD, BERNARD BRAGHINI, DANIEL DUPRE, RAYMOND COMBAZ, CHRISTOPHE BOUGAULT-GROSSET, LAURENT SOCQUET, JEAN-MICHEL DEROBERT, PIERRE BESSY, PHILIPPE PRUD'HOMME ET MICHEL LUCIANI EXCUSES : UMBERTO DIMASTROMATTEO, CATHERINE CLAVEL, BERENICE LACOMBE, GHISLAINE JOLY, CHRISTIAN EXCOFFON, CHRISTELLE MOLLIER, FRANÇOIS RIEU, CHRISTIAN FRISON-ROCHE, MIKE ROUSSEAU, JEAN-PIERRE CHATELLARD, PHILIPPE ROISINE ET SEBASTIEN SCHERMA POUVOIRS : UMBERTO DIMASTROMATTEO AYANT DONNE POUVOIR A RAYMOND COMBAZ | VOTES : POUR : 16 CONTRE : 0 ABSECTIONS : 0 |
| DATE DE LA CONVOCATION : 12/12/23 | ABSENTS : FRANCK PACCARD | |

Secrétaire de séance : Colette Gontharet
Rapporteur : Pierre Bessy
Délibération n°23-55

Objet : Administration générale - Participation des membres 2024

Conformément aux statuts du SMBVA,

Conformément au rapport d'orientation budgétaire 2024 et au débat d'orientation budgétaire du 10/10/2023,

Conformément au budget primitif 2024,

Conformément au rapport d'orientation budgétaire 2024 et au débat d'orientation budgétaire du 10/10/2023 et au budget primitif 2024, le montant des participations des EPCI membres est proposé comme suit :

